

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 27 septembre 2022

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

<b>Présents</b>	BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHRON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corine, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe
<b>Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)</b>	
	BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, RETHORE Jacqueline
<b>Absent(s) excusés</b>	
	PUSHPARAJ Emilie
<b>Absent(s)</b>	
	PARENTEAU Jean-Louis, YANNOU Aude
<b>Secrétaires de séances</b>	
	LANGLOIS Danielle, REGRAGUI Sidi Kamal

**Convocation adressée le 21 septembre 2022, article L.2121.12 CGCT**

**Liste des délibérations publiée le 29 septembre 2022, article L.2121.25 CGCT**

### 22SE2709-30 | Convention d'objectifs et de financement – Pilotage du projet de territoire

Madame Valérie Lioton, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Convention Territoriale Globale de la ville des Ponts-de-Cé et de la ville de Sainte Gemmes-sur-Loire en date du 8 février 2022,

Considérant le projet de Convention d'objectif et de financement – Pilotage du projet de territoire

Considérant l'avis de la commission Ressources du 20 septembre 2022,

En accord avec le bureau municipal et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve les termes de la convention d'objectif et de financement – Pilotage du projet de territoire à intervenir entre la ville des Ponts-de-Cé et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

VOTE			
En exercice	33	POUR	30
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	0
Pris part au vote	30	TOTAL	30

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS-DE-CÉ" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower and a sun.